



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 septembre 2022
COMPTE-RENDU

Date de convocation
Le 16 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATTAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h05.
A l'ouverture de la séance étaient :

Présents :

Gilles BATTAIL, Paulo PAIXAO, Dominique MARC, Françoise FOUQUET, Dominique THERAULAZ, Alain MIRZA, Sylvie PAGES, Patricia CHARRETIER, Alain SAUSSAC, Dina MARTINS, Jeanina LE PAPE, José CARVALHO, Khaled LAOUTI, Vincent BENOIST, Nadine LANGLOIS, Ali KAMECHE, Sylvain JONNET, Victor GUERARD, Natacha BOUVILLE, Annie NIVERT, Christelle RIBOUILLARD, Soraya DENNI, Sébastien MASSON, Laurence DELAPORTAS, Sarah MACHROUH, Raphaël SEGERER, Catherine DOMENECH, Hicham AICHI.

Absent excusés avec pouvoir :

Rodolphe CERCEAU ayant donné pouvoir à Patricia CHARRETIER, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Gilles BATTAIL, Sosthène PALA MAWA ayant donné pouvoir à Sylvain JONNET, Sylvie SINIVASSIN ayant donné pouvoir à Hicham AICHI, Jean-Michel GAUDIN ayant donné pouvoir à Alain SAUSSAC.

Absents excusés sans pouvoir :

Patricia HALUSKA.

Absent(s) :

Audrey STEMPELL.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Sylvain JONNET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

G. BATTAIL

2022-069 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 22 septembre 2022
Adopté à l'unanimité

G. BATTAIL	2022-070 - Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 Adopté à l'unanimité								
G. BATTAIL	2022-071 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT Prend acte								
A. SAUSSAC	2022-072 - Décision Modificative n° 2 2022 Ville Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	25	Contre	6	Abstention	2	Ne participe pas au vote	0
Pour	25								
Contre	6								
Abstention	2								
Ne participe pas au vote	0								
D. THERAULAZ	2022-073 - Aide financière à l'obtention du permis B Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	2022-074 - Attribution d'un fonds de concours 2022 par la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine pour l'Académie Musicale de Dammarie-lès-Lys Adopté à l'unanimité Commentaires : Monsieur Dominique Marc ne prend pas part au vote								
D. THERAULAZ	2022-075 - Attribution d'un fonds de concours 2022 par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour le fonctionnement de la piscine Municipale Jean-Boiteux de Dammarie-lès-Lys Adopté à l'unanimité								
P. CHARRETIER	2022-076 - Désignation du représentant du conseil municipal au sein des conseils de l'école du Bois du Lys Adopté à l'unanimité								
P. CHARRETIER	2022-077 - Classes transplantées 2022 - Attribution de subventions aux coopératives des écoles élémentaires de la ville Adopté à l'unanimité								
P. CHARRETIER	2022-078 - Solde de la participation financière de la commune de Dammarie-Les-Lys au fonctionnement des classes primaires de l'école privée Sainte-Marie au titre de l'année scolaire 2021/2022 Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	25	Contre	6	Abstention	2	Ne participe pas au vote	0
Pour	25								
Contre	6								
Abstention	2								
Ne participe pas au vote	0								

P. PAIXAO	2022-079 - Approbation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Dammarie les Lys Adopté à l'unanimité
P. PAIXAO	2022-080 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes de ventes des places de stationnement extérieures n°9, 27, 29, 31,33,34,35, 36 situées dans la résidence Aquitaine Adopté à l'unanimité Commentaires : Monsieur Hicham AICHI quitte la séance à 20h04
S. PAGES	2022-081 - Approbation du protocole d'intervention entre la ville de Dammarie les Lys et la Société foncière et immobilière d'action logement et de l'Etablissement Public foncier d'Ile de France (SIFAE) Adopté à l'unanimité Commentaires : Monsieur Gilles BATTAIL ne prend pas part au vote - Monsieur Hicham AICHI entre en séance à 20h06
A. KAMECHE	2022-082 - Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne : adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergies et de services associés Adopté à l'unanimité
V. GUERARD	2022-083 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le SDESM concernant la délégation de maîtrise d'ouvrage pour le déplacement de la borne de recharge de véhicules rue Aristide Briand dans le cadre du projet centre ville. Adopté à l'unanimité
A. KAMECHE	2022-084 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'ORANGE Adopté à l'unanimité
A. KAMECHE	2022-085 - Délégation de Service Public local de la Ville à GEODALYS concernant la production, l'exploitation et la distribution du réseau de chaleur par géothermie pour les quartiers de l'Abbaye et de la Plaine du Lys - Avenant n° 3 Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20h55.

Fait à Dammarie-lès-Lys,
le 27 septembre 2022
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATTAIL

